

Assemblée générale 2019
du Conseil Multidisciplinaire
du CIUSSS
de l'Est-de-l'île-de-Montréal

5 juin 2019



Mot de bienvenue

- Constatation du quorum
- Sites de visioconférences



Nominations

- Président d'assemblée
- Secrétaire d'assemblée

Ordre du jour

1. **Constatation du quorum et ouverture de la réunion**
2. **Nomination du président et secrétaire d'assemblée**
3. **Ouverture de l'assemblée générale annuelle et l'adoption de l'ordre du jour**
4. **Présentation des membres de l'exécutif du Conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal**
5. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 juin 2018**
6. **Mot du Président-directeur général, M. Sylvain Lemieux**
7. **Mot de la directrice des services multidisciplinaire, Mme Caroline St-Denis**
8. **Présentation du rapport annuel 2018-2019**
 1. **Rapport des activités 2018-2019**
 2. **Rapport de la trésorerie**
 3. **Rapport de la responsable des communications**
9. **Vote sur les amendements aux règlements généraux**
10. **Présentations**
 1. **Politique sur la maltraitance**
 2. **Regroupements professionnels**
 3. **Comités de pairs**
11. **Période de questions**
12. **Varia**
13. **Clôture de la réunion**



Présentation des membres du CECM

CSSS Lucille-Teasdale :

Martin St-George

Institut universitaire en santé mentale de Montréal :

Sylvie Pelletier
Louise Soucy
Magalie Leblanc

Hôpital Maisonneuve-Rosemont :

Ahmed Douadi
Julie Dumas

CSSS St-Léonard et St-Michel :

Guy Jolicoeur
Isabelle Benoît

Hôpital Santa Cabrini :

Gilles Nepveu

CSSS de Pointe-de-l'île

France Després
Maxime Cloutier

Direction générale :

Sylvain Lemieux

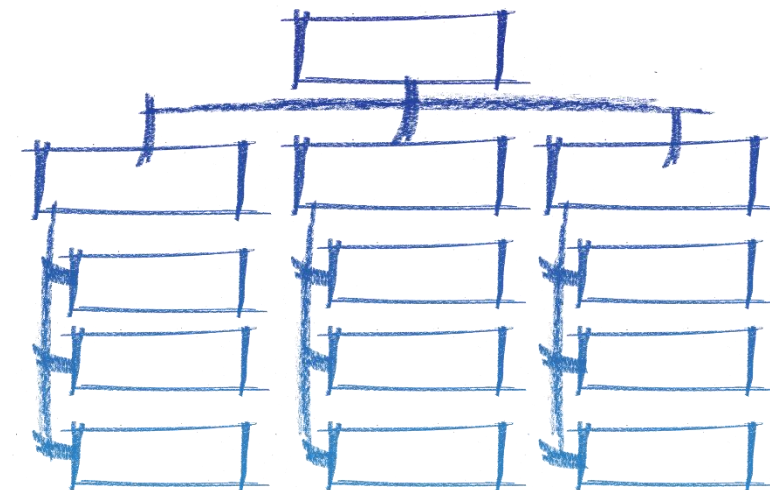
Direction des services multidisciplinaires :

Caroline St-Denis



Adoption du procès-verbal du 6 juin 2018

- La dernière Assemblée générale a eu lieu le 6 juin 2018.
- Voici les grandes lignes de ce qui avait été dit et voté...



Mot du Président-directeur général
Mot de la directrice des Services multidisciplinaires



Mot de la directrice des services multidisciplinaires

Mme Caroline St-Denis



Rapport des activités du CECM pour 2018-19

- Avis sur les pratiques professionnelles dans notre CIUSSS
- Soutien à l'implantation des comités de pairs
- Présence aux comités de travail du CIUSSS
- Plan de communication du Conseil multidisciplinaire
- Présences aux instances communes: CII et CMDP
- Participation aux travaux de l'Agrément
- Nouvelle révision des règlements internes du CECM
- 8 rencontres officielles, 6 rencontres de travail et d'officiers



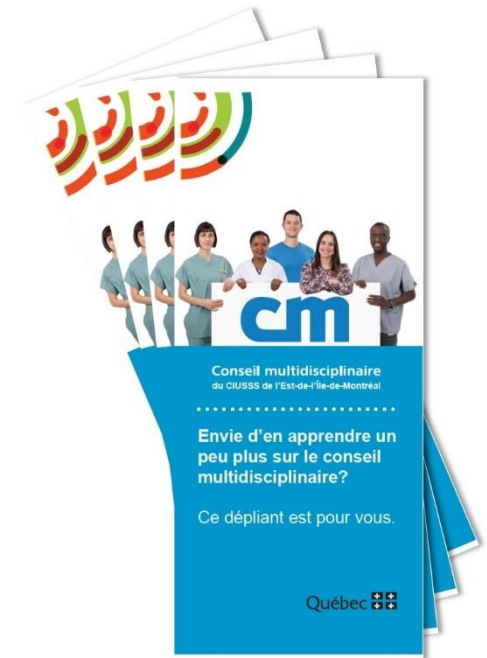
Rapport de la trésorerie

- Montant de 10,000\$ alloué aux dépenses courantes du CECM
- Dépenses totales pour 2018-19: 6699\$
- Détail des dépenses:
- Cotisation annuelle à l'ACMQ: 2195\$
- Participation au Congrès annuel: 2654\$
- Dépliants expliquant le CECM: 350\$
- Tablette IPAD pour les réunions: 1500\$

Rapport de la responsable des communications

- Plan de communications
 - Interne
 - Externe
- Dépliants
- Intranet

- Enjeu principal: liste de diffusion





1er amendement aux règlements généraux

- 3.3 Durée du mandat

-
- Le mandat de tout membre élu au CECM est de trois (3) ans et est renouvelable. Le membre élu demeure en fonction jusqu'à ce qu'il soit réélu ou remplacé, en autant qu'il conserve la qualité nécessaire à son élection. Chacun des postes élus porte un numéro afin de bien identifier les administrateurs qui sont en élection.
- Toutefois, la durée des mandats se répartit ainsi : la première année, les postes no. 1, no. 4, no. 7 et no. 10 sont en élection. La deuxième année, ce sont les postes no. 2, no. 5 et no. 8 qui sont en élection. La troisième année, ce sont les postes no. 3, no. 6 et no. 9 qui sont en élection.



2^e amendement aux règlements généraux

- Le vote postal sera permis pour élire chaque année les membres du Comité Exécutif du Conseil Multidisciplinaire (CECM). Divers articles sont ainsi modifiés afin de rajouter le vote postal au vote électronique et au vote en présence par boîte de scrutin. Le détail des changements de cet article peuvent être lus sur notre site intranet.



Politique du CIUSSS sur la maltraitance

Mme Dominique Gélinas, Conseillère cadre à la gestion des risques, Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQÉPÉ)



Les regroupements professionnels

M. Luc Legris , directeur adjoint à la DSM-PP



Les Comités de pairs

Mme Louise Soucy, porte-parole du Comité de coordination des comités de pairs du CECM



Les comités de pairs

- Qu'est-ce qu'un comité de pairs
- Les CP ont pour mandat de se pencher sur les aspects techniques et scientifiques de leur profession en vue d'élaborer des stratégies ou des outils visant à améliorer la qualité de la pratique professionnelle. Les travaux des CP ne visent pas à évaluer et améliorer la qualité sur une base individuelle, mais plutôt pour l'ensemble des membres d'une même profession.
- les CP sont formés, sur une base volontaire, de 2 à 8 membres œuvrant dans la même profession
- Dans le but de favoriser une approche multidisciplinaire, un comité de pairs peut aussi être formé de membres de professions différentes si le projet proposé traite d'un sujet avec des objectifs communs



Les comités de pairs

- Pourquoi c'est une bonne affaire
- La formation d'un comité de pairs (CP) est une belle occasion pour le Conseil Multidisciplinaire (CM) de faire reconnaître le travail des professionnels au sein de l'organisation, mais également de contribuer à « l'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle de l'ensemble de leurs membres dans tout centre
- une chance de mettre à profit leurs connaissances, leur spécificité et leur esprit novateur pour l'avancement de la profession. Plusieurs de nos membres ont des aptitudes, des connaissances, des qualités sous exploitées par l'établissement »
- Ils décident des sujets à traiter et des moyens à mettre en place (durée des rencontres, fréquences et échéanciers) pour actualiser leur mandat, et ce en collaboration avec le CECM.
- Creuser un sujet



Les comités de pairs

- Apprécier et améliorer la qualité de la pratique professionnelle de l'ensemble des membres d'une même profession;
- Apprécier et améliorer la qualité des soins et des services dispensés aux usagers par les membres de cette profession;
- Identifier les problèmes à corriger et émettre des recommandations au CECM visant à améliorer la qualité de la pratique professionnelle à l'ensemble des membres du CM;
- Identifier des mécanismes de promotion de la qualité de la pratique professionnelle;
- Identifier des besoins précis de formation continue;
- Promouvoir l'excellence de la pratique professionnelle;
- Favoriser les échanges entre les professionnels.



Votre période de questions

- Tour de table des questions des membres provenant des différents sites couverts par la visioconférence.





Varia

**Prochaine Assemblée générale en juin 2020:
1/2 journée et conférence....**

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 